

## GWENWED

La conception celtique d'un paradis terrestre basé sur un état primaire de non conscience semble avoir été reprise par l'Ancien Testament, qui chasse du paradis Adam et Ève dès qu'ils prirent connaissance du Bien et du Mal.



On pourrait se demander pourquoi ce châtement intervient à l'encontre de personnes ne possédant pas la connaissance, et, par là, irresponsables. Il est vrai que Dieu Lui-même les avait avertis de ce qui les attendait s'ils transgressaient l'interdiction de manger le fruit de l'arbre défendu. On pourrait en déduire qu'ils étaient, par conséquent, responsables, car ils ont agi en pleine connaissance. Ils savaient qu'ils désobéissaient à Dieu, mais, n'ayant pas encore assimilé la distinction entre le Bien et le Mal, pouvaient-ils mesurer l'étendue de la faute que le serpent leur suggérait habilement ? Il semble donc que, tout compte fait, la non-connaissance et l'irresponsabilité caractérisant le Paradis Terrestre de la Bible soit plus relative que celle du Paradis des Celtes qui ignore pareilles interdictions et pareils avertissements divins.

Les Celtes considèrent le paradis terrestre comme un état primaire. L'Homme en sortira pour passer à un état secondaire de conscience. Dans ce stade nouveau, il possède la connaissance et il devient responsable de ses actes. Cela n'est pas dû à une quelconque inobservation des directives du Dieu Créateur. Ce passage d'un état à l'autre est prévu par le Plan Divin. Il se fait en vertu de la Loi Divine. Il est une application de la règle, il ne résulte pas de sa violation. Nous nous trouvons donc en présence d'un processus d'évolution logique. Ceci nous prouve que la Bible ne doit pas être lue en s'en tenant au sens littéral de sa rédaction.

La loi Divine est une loi d'évolution, c'est-à-dire que toute forme doit se modifier, que toutes les espèces doivent se transformer, et que le Créateur ne saurait être assimilé à un monde Unique. La division du Un qui a donné le Deux se poursuit à l'Infini.

Il est indiscutable que l'évolution, partant de la matière, prend naissance dans un état qui ignore ce que nous avons convenu d'appeler connaissance et responsabilité. Cette connaissance, l'homme est fier de l'avoir. La responsabilité ne lui déplaît pas non plus. Il a donc fallu qu'à un moment donné elles surgissent.



La responsabilité est une affaire essentiellement humaine. Il ne viendrait à l'idée de personne de condamner pour meurtre une avalanche qui a tué des personnes, ou un arbre qui s'est abattu sur le bûcheron. La connaissance et la responsabilité sont donc ce qui caractérise l'homme et le différencie de tout le reste, hominien compris.